



Rapport de stage

# Les gardiens de refuge et la sécurité des pratiquants

Présenté par : Taurel Ambre

Directeur de master : Rundstadler Laurent

Université de Grenoble Master Management du sport

Année universitaire 2018 – 2019

# **Les gardiens de refuges face a l'évolution de la demande de leur clientèle en matière de sécurité**

Présenté par : Taurel Ambre  
Numéro d'étudiant : 10496341

Sous la direction de Laurent Rundstadler, responsable du master management,  
et le tutorat de Véronique Reynier, chercheuse.

Rapport présenté le 11/06/2019

Sommaire :

Missions effectués.....	p4-6
Contexte du déroulement.....	p4
Description des tâches assurés.....	p5
Compétences sollicités.....	p6
Responsabilité.....	p6
Article scientifique.....	p7-23
Contexte.....	p7-9
Méthode.....	p9
Résultats.....	p10- 20
Interprétation.....	p21- 23
Conclusion.....	p23
Évaluation de la dynamique d'emploi du secteur recherche.....	p24
Le laboratoire SENS.....	p24
La recherche.....	p24
Bilan et conclusion.....	p25
Bibliographie.....	p26
Webographie.....	p27

## 1) Missions effectués

### 1.1) Contexte du déroulement

J'ai trouvé mon stage très tôt dans l'année. Je pensais effectuer mon stage au refuge des Drayères, dans la vallée de la Clarée, en période de printemps. Mais Véronique Reynier m'a proposé ce stage lors d'un des cours « aide au projet professionnel ». Durant ce cours, nous avons présenté nos expériences professionnelles, c'est là que Mme Reynier a appris que j'avais travaillé plusieurs été en refuges. J'ai un peu hésité entre les Drayères et ce stage, mais ayant déjà travaillé au Drayères, je me suis dit que le stage pourrait m'apprendre de nouvelles choses et me changer d'environnement (même si ce stage concerne toujours les refuges de montagne).

Au mois d'octobre, j'ai pu assister à la réunion annuelle de « Refuges Sentinelles », au col du Lautaret. Réunion qui regroupait plusieurs acteurs du laboratoire, des gardiens de refuges, des chercheurs, des guides. C'était la première occasion de présenter rapidement le projet, qui n'était encore qu'une ébauche. Lorsque la date du début de mon stage approchait (le 25 avril), j'ai fait plusieurs réunions avec Véronique Reynier et Mélanie, une salariée de Refuges Sentinelles. Durant ces réunions nous avons pu finir de délimiter le projet. Nous avons déterminé le nombre minimum d'entretiens que nous souhaitions, la façon de procéder lors de ses entretiens (non directifs), les refuges dans lesquels nous interrogerons les pratiquants... et Mme Reynier a pu envoyer le dossier pour demande de financement à Petzl Fondation.

### 1.2) Descriptions des tâches assurés

J'ai débuté mon stage le 25 avril. Durant les 2 premières semaines, j'ai surtout effectué des recherches bibliographiques sur le sujet, j'ai récupéré plusieurs articles de ReFlab, mais aussi des thèses et des enquêtes diverses. La plupart de mes documents concernaient l'accidentologie en montagne, la formation de gardien de refuge, et l'évolution des pratiquants et des pratiques. Je me suis assez rapidement posé la question d'une responsabilité légale du gardien, plusieurs fois évoquée dans ces documents comme une « zone floue ». J'ai contacté l'association « Pharefuge », une association qui forme les gardiens aux gestes de premier secours, mais leurs réponses ont été peu

constructives pour mon travail. J'ai donc contacté un juriste, qui m'as un peu plus renseigné mais sans complètement m'éclairer. J'ai ensuite fait un résumé de toutes ses infos trouvés dans divers documents. Après ça, j'ai commencé a élaborer une grille d'entretien pour les pratiquants et les gardiens de refuges. J'ai commencé a prendre contact avec les gardiens pour convenir de rendez vous. Je suis allée faire mon premier entretien a la Fare en Champsaur, où j'ai pu interroger Jean Claude Armand, gardien des Souffles. Je suis ensuite montée au refuge des Drayères, où j'ai pu interviewer Anne Debeaune, la gardienne, et enfin a Valouisse où j'ai pu interroger Stéphane Julien , le gardien du refuge des Bans. Après ces trois entretiens j'ai commencé a prendre contact avec des pratiquants en passant par les réseaux sociaux (groupe Facebook de montagne), dans lesquels je présentais très succinctement l'étude et les invitaient a me contacter si ils étaient intéressé. J'ai également fait passer le même message sur des mailing-list de groupes de montagne (ESMUG – GUCEM). J'ai pu réaliser mes premiers entretiens de pratiquants. Après ça, j'ai recontacté différents gardiens de refuge et nous nous sommes mis d'accord sur des dates pour que je monte faire des entretiens sur le terrain. Initialement prévu, je devais monter a l'Alpes de Villard d'Arène, a Chamoissière, et a Adèle planchard. La météo en a décidé autrement et je n'ai pas pu monter a Adèle. Je suis rester 5 jours a l'Alpes et une nuit a Chamoissière. J'ai pu faire 3 entretiens de gardiens et une trentaine de pratiquants. Une fois redescendu j'ai retranscrit tout mes entretiens. J'ai en parallèle effectuer des recherches sur les méthodes d'analyses des entretiens. J'ai également commencé a rédiger quelques parties de mon rapport de stage et le contexte de l'article scientifique. J'ai commencé a analyser mes entretiens, en soulignant les thèmes récurrents. J'ai ensuite créer des tableaux pour les pratiquants et les gardiens avec chacun de ses thèmes, J'ai fait ressortir dans les colonnes le résumé des propos des pratiquants et gardiens avec des citations. J'ai ensuite pu commencer a rédiger les résultats et l'interprétation.

### 1.3) Compétences sollicités

<b>Tâche effectuer</b>	<b>Compétences sollicités</b>
Recherche bibliographique	- capacité d'observation - ordonnée - curieux - capacité de synthèse
Prise de rendez vous (gardiens et pratiquants)	- capacité organisationnelle - adaptation/ flexibilité

Communication sur l'étude	- utilisation des réseaux sociaux - capacité d'écriture
Conceptions de grilles d'entretiens	- capacité de synthèse
Entretiens	- capacité d'écoute/ de relance - disponibilité - aisance sociale
Retranscriptions	- efficacité - minutie - patience
Analyse	- perspicacité - minutie - capacité d'analyse
Rédaction	- capacité de synthèse - capacité rédactionnelle

#### 1.4) Responsabilité

Durant mon stage, j'ai eu l'impression d'avoir une responsabilité totale. J'ai pris mes marques seule et j'ai organisé mes entretiens. J'ai réalisé mes entretiens sur le terrain.

J'ai ensuite reçu de l'aide pour la méthode d'analyse de mes entretiens, et pour l'écriture de mon article.

## 2) Article scientifique

### **Diversification des activités sportives**

On assiste depuis quelques années à une diversification des pratiques sportives et à une remise en cause de l'organisation fédérale. Alors qu'à la fin du 19ème siècle le mouvement sportif fédéral s'est particulièrement développé (avec une multiplication par 2 du nombre de fédérations et par 10 du nombre de licenciés entre 1947 et 1998) un autre modèle s'est également précisé en parallèle, centré sur les sports de loisirs, à l'écart des structures d'encadrement traditionnelles (*Augustin Jean Pierre, 2000*). Ces pratiquants sont à la recherche de lieux de pratiques plus adaptés à l'évolution de leurs besoins et modes de vie (*Jean Pierre Augustin, 1999*). De nombreux lieux urbains et de plein air se trouvent ainsi investis par des pratiques ludo sportives. On assiste à une « écologisation des pratiques », qui correspond à une délocalisation des activités traditionnelles vers les « grands espaces libres » (*Pociello, 2002*). L'investissement de ces espaces a été analysé dans divers travaux (*Insee 1989, Insep 1987*) qui soulignent l'accentuation du processus depuis les années 80 et la croissance des effectifs sportifs grâce notamment aux pratiques non affiliées se réalisant hors des structures traditionnelles. (*Jean pierre Augustin, 2001*). Deux français sur 3 disent pratiquer les sports de nature, (*Rapport CNESE, 2007*) et le nombre de pratiquants des sports de nature est 34 fois plus important que le nombre de licenciés (*Insee, 2000*)

Mais il convient de souligner que les pratiques sportives connaissent également d'autres évolutions. Travaillot (*2003*) distingue les pratiques libres d'inspirations alternatives (*étudié par Loret en 85 et Co*) qui pour la plupart se déroulent en pleine nature, il s'agit du surf, du vol libre, de l'escalade, de l'alpinisme, etc. L'essor des pratiques d'entretien du corps s'illustre par l'augmentation des espaces privés de fitness (*Bessy 1990*), et enfin l'apparition des sports de rue c'est-à-dire la pratique auto organisé en dehors des structures sportives et en modifiant les règles d'activité. (*Duret & Augustini, 1995*). On pense au street basket et aux matchs de football improvisés dans les quartiers. (*André Suchet, John Tuppen, 1970-2010*)

### **L'évolution des pratiques de montagne et du ski de randonnée**

C'est dans ce contexte global d'évolution des pratiques que les sports de montagne évoluent. En effet à la fin des années 70, symbole de l'esprit contestataire avec les « pratiques fun », s'ajoutent un parfum d'aventure. La mouvance nature/aventure correspond à la multiplication des raids en autonomie, des expéditions, etc. Les raids blancs, les enchaînements et les escalades se multiplient (avec les exploits de certaines figures charismatique tel que Christophe Profit, Reinhold Messner,

ou encore Walter Bonatti, avec l'ascension de 14 sommets de 8000m en 86, la directe Américaine aux Drus en solitaire, etc). Les montagnes inaccessibles d'hier deviennent peu à peu des espaces banalisés de raids et d'exploits sportifs.

La fin des années 90 marque le passage de «l'aventure élitaire à l'aventure de masse » (*Bessy, 1998; Yonnet, 1998*). Le vocabulaire se modifie et on parle désormais de « sports de nature ». Sport de nature résume effectivement la massification des pratiques. Exemple flagrant autour du ski de randonnée, dont le nombre de pratiquants a explosé au cours de ces 10 dernières années. Notamment grâce à une évolution du matériel (plus léger, plus performant, plus accessible), au développement d'itinéraires de découvertes, au développement d'aspirations écologiques et critiques vis-à-vis de la société de consommation, avec une attention toujours plus accrue pour le corps et la santé (qui tend à s'ériger en véritable norme sociale), mais également avec la recherche d'autonomie et de liberté qui caractérise l'évolution de notre société.

Ainsi, le nombre d'adeptes du ski de randonnée, ne cesse d'augmenter . Il représente « 7 à 8% du marché du ski en France et compte entre 150.000 et 200.000 pratiquants, avec une évolution régulière de l'ordre de 5% par an ces 15 dernières années", affirme Pierre-Jean Touchard, directeur général de Salewa-Dynafit France

La pratique du ski de randonnée, et plus généralement les pratiques sportives de montagne, se caractérisent par une exposition accru au danger. Selon une étude sur les décès traumatiques liés à la pratique sportive, les sports de montagne se placent en tête des sports les plus meurtriers (une centaine de décès sur 246 cas recensé). En 2012 , le nombre de décès en montagne s'élevaient à 172 décès et 33 disparus (hors domaine des stations). Les 3 premières activités de montagne les plus mortelles sont la randonnée, l'alpinisme, le ski de randonnée. L'exposition aux dangers lors de ces pratiques s'explique par les caractéristiques naturelles du lieu dans lesquelles elles se déroulent. En effet la montagne reste une environnement naturel incertain, dans lequel l'intégrité corporelle voire la survie peu être mise en jeu. Risque d'avalanches, chutes de pierre, glissades, barres rocheuses, mauvaise météo... Mais également par une radicalisation de la prise de risque par ses pratiquants « Plusieurs observateurs de notre contemporanéité sportive soulignent la radicalisation et la fréquence accrue des expositions au danger. Les tentatives d'explication de ce phénomène s'inscrivent dans différents registres : recherche de sensations fortes, appel de l'aventure, « déroutinisation » du quotidien, affirmation identitaire, etc. » (*Guillaume Routier et Bastien Soulé, 2010*)

Au delà des itinéraires et des paysages, la montagne reste un environnement naturel incertain, dans lequel l'intégrité corporelle voire la survie peu être mise en jeu.



## **Les Gardiens de refuges face à l'évolution des pratiques et de leur clientèle**

Les refuges de montagne, lieux de restauration et d'hébergement pour les pratiquants, font face à l'évolution de la fréquentation du milieu et à la démocratisation des pratiques.

Mais depuis quelques années les gardiens de refuges soulèvent les difficultés croissantes qu'engendre leur mission de conseiller sur les conditions météorologiques et les itinéraires, face à l'évolution de leur fréquentation vers une population moins expérimentée et davantage en attente de conseils. Certains clients n'attendraient plus uniquement du gardien des informations sur les conditions (neige, vent, état des itinéraires etc.) mais la validation de leurs itinéraires voire de véritables propositions d'excursions. Il semblerait alors que le gardien soit parfois considéré comme le maillon clé, voire le garant de leur sécurité, mission qui outrepassa sa fonction et engage sa responsabilité. A ce jour, aucun cas juridique engageant la responsabilité d'un gardien de refuge n'a encore eu lieu. Mais dans un contexte de judiciarisation de notre société, le cas n'est pas à exclure. Le glissement de l'espace du droit vers l'alpin s'illustre en effet par l'apparition des premières « association de victimes », « procéduralisation » des séjours, des sorties etc, accompagné par la transformation du milieu spécifique qu'est la montagne vers le nombre, la masse, la banalisation et facilitation de certaines pratiques, augmentant ainsi le nombre d'accidents. Mais au-delà de la responsabilité légale, le gardien de refuge étant potentiellement considéré comme un référent par les pratiquants, engage également une responsabilité humaine. Au-delà des ressentis des gardiens qu'en est-il réellement ? Quelles sont les attentes des clients vis-à-vis du gardien en matière de sécurité ? Peut-on véritablement parler, pour certains d'entre eux, d'une délégation de l'expertise au gardien de refuge ? Si oui, que dit-elle de leur rapport au risque dans les sports de montagne ?

### **Méthode**

Afin d'appréhender les attentes des clients en matière de sécurité et les réponses apportées par les gardiens de refuges, nous avons réalisé une trentaine d'entretiens de pratiquants sur leurs perceptions et attentes du gardien de refuge, en portant une plus nette attention aux termes de conseils, conditions, sécurité et responsabilité. Complété par une dizaine d'interview de gardiens sur la relation qu'ils entretiennent avec leur clientèle vis à vis de leur sécurité. Ces entretiens ce sont appuyés sur des grilles de questions, tout en privilégiant le mode non directif lorsque cela était possible. Ils durent en moyenne 40 minutes, (durée très variable, de 15min à 1H20), 33 hommes et 6 femmes ont été questionnés, 3 guides, et 8 gardiens, 18 des personnes avaient entre 20 et 35 ans, 15 entre 35 et 50 ans, et 6 plus de 50 ans.

## **Résultats**

Les résultats de cette enquête ont été divisés en 2 parties : les pratiquants, et les gardiens de refuges. Les résultats des pratiquants ont eux même été classés en sous thèmes : la perception de compétence du gardien de refuge, les demandes des pratiquants, la perception de la mission du gardien dans son rôle de renseignement et son implication, la responsabilité des gardiens et des pratiquants.

(le numéro de page renvoi aux annexes)

### **Perception de compétence du gardien de refuge**

Le gardien de refuge est communément perçu par les pratiquants de ski de randonnée comme un expert du milieu de la montagne avec de très bonnes connaissances du terrain « *c'est le mieux placé pour savoir ce qu'il se passe dans son secteur* » (Jean, guide, p58) mais également comme un pratiquant la plupart du temps « *pratiquement tous les gardiens que j'ai vu pratiquaient, souvent ils sont très bons et ils connaissent bien le coin* » (Patrick, débutant, p93). Les pratiquants estiment que les gardiens sont de bons connaisseurs de par leur expérience et des retours des pratiquants qui rentrent de course. Cette image leur donne un rôle d'information sur les conditions. Informations souvent considérées comme avisées « *il connaît mieux le terrain que moi, je peux lui faire confiance* » (Tristan, expérimenté, p97). Au-delà d'une simple observation factuelle des conditions, la perception de « *professionnel de la montagne* » qu'ont certains pratiquants les amènent à demander des conseils impliquant le point de vue du gardien, voire une « *validation* » de certains itinéraires ou cordées « *moi j'ai l'impression que c'est des professionnels de la montagne, ils sont pas guides mais c'est des professionnels de la montagne, donc j'ai tendance à leur faire confiance en particulier par rapport à moi* » (Paul, débutant, p78) ; « *ils sont pas censés te valider ton itinéraire mais je pense qu'on attend un peu ça d'eux inconsciemment* » « *j'ai pas confiance en moi, j'ai besoin d'en parler à quelqu'un pour entre guillemet « valider » l'itinéraire ou pas* » (Lucien, débutant, p102) . Cette demande va souvent de pair avec un niveau débutant et un manque de confiance en leur connaissance de la montagne « *ils ont une bonne connaissance du terrain et de la montagne, en principe plus que moi qui en ait pas une très grande* » (Lucien, débutant, p102). Mais également avec un haut niveau de compétence perçu chez les gardiens de refuges, plus élevé que le leur « *j'ai tendance à lui faire confiance, en particulier par rapport à moi* » (Paul, débutant, p78). Généralement les gardiens de refuges sont écoutés lorsqu'ils donnent un conseil, en particulier par les pratiquants demandeurs d'une validation.

Chez certains pratiquants très expérimentés, le gardien de refuge est uniquement un lien entre les retours des pratiquants, une pratique ou une connaissance personnelle n'est pas évoquée, ou avec prudence.

La majorité des pratiquants insiste sur le fait que les conseils d'un gardien reste un conseil, et la décision finale leur revient. Certains remarquent aussi des « *limites de compétences* » (Tristan, *expérimenté*, p107) chez un gardien qui ne peut pas conseiller lorsqu'il ne pratique pas ou n'a pas d'info.

### **Les demandes** (types, fréquence, raisons)

Cette vision du gardien de refuge comme expert du terrain influence les demandes des pratiquants. La majorité des pratiquants décrivent leurs demandes comme factuelles et objectives, mais ils arrivent très régulièrement que les demandes citées nécessitent une certaine subjectivité du gardien. Par exemple une mise en garde, un avis personnel sur les risques avalanches ou sur le niveau de la course « *je peux dire « je sais descendre ça a ski, je passe un peu partout, je suis pas un très bon skieur » le gardien peut dire « bon ça passe mais vas y doucement » »* (Eliott, *débutant*, p83) ; « *savoir si la nivologie est adaptée si on va dans des couloirs ou pentes raides, l'avis d'un gardien peut décider de tenter l'itinéraire ou de renoncer »* (Eric, *expérimenté*, p63).

Certains pratiquants (peu nombreux) s'en tiennent à des demandes très objectives, ils ne vont pas questionner le gardien sur son avis par rapport aux risques avalanches, mais plutôt « *combien de cm il a neigé cette nuit, si y a eu du vent »* ; « *ce col il passe à ski ou à pied »* (Pierre, *très expérimenté*, p52). Le point de vue du gardien ne rentre pas en jeu dans ces discussions. Généralement ce sont ces mêmes pratiquants qui ne perçoivent le gardien que comme un lien pour les retours de course, et qui ne le considèrent pas forcément comme au courant des conditions, ou des itinéraires, autour de son secteur « *ils savent pas forcément quelles conditions on va avoir »* (Eric, *expérimenté*, p63). Ce serait ce « niveau de connaissance » du gardien qui serait compliqué à évaluer « *c'est difficile de juger la connaissance du gardien sur le milieu autour, tu sais pas si il connaît ou pas, c'est compliqué »* (Pierre, *très expérimenté*, p49). La subjectivité du gardien est aussi évoquée « *les avis des personnes sont très différents par rapport à leur personnalité, y a des gens timorés donc ils auront un avis assez pessimiste, à l'inverse y a des trompeurs d'or toujours « tout va bien » »* (Pierre, p52). Elle empêcherait certains pratiquants de questionner le gardien en amont au téléphone, car ils leur seraient impossible de se faire un avis sur son caractère, ce qui constitue un frein à leur interprétation « *quand tu l'as pas en face, t'as pas une petite discussion pour essayer de voir... c'est pas en une discussion de 30s au tel que tu va voir si... »* (Pierre, p52). C'est cette subjectivité qui les encouragent à ne questionner que sur les conditions « *c'est des choses factuelles donc y a pas de jugement »* (Pierre, p52). Ce sont souvent des pratiquants avec une importante « culture montagne » (parents gardien, 35ans de pratique,...), ou bien des gens qui ont plusieurs fois noté une marge d'erreur entre l'avis du gardien de refuge et les conditions du

terrain « *ça m'est déjà arrivé qu'on me dise « les conditions sont très bonnes », alors que c'était clairement pas top. Ca engageait rien à la sécurité mais clairement c'était pas top quoi. » (Daniel, expérimenté, p10).*

Les professionnels restent également très factuels dans leurs demandes, bien qu'ils considèrent tout de même le gardien comme un expert du terrain « *le gardien il connaît très bien la zone autour du refuge, dans les moindres détails » (Henri, guide, p118)*, ils sont également conscients de sa subjectivité involontaire « *y a toujours une part subjective, on est pas des machines on est humains, on vas pas toujours être dans les faits » (Henri, p117)*. Les guides considèrent que c'est à eux d'évaluer cette subjectivité pour ne pas se laisser influencer dans leur choix « *quand un gardien me donne des infos sur les conditions, moi je me pose tout le temps la question « ce qu'il m'a dit est ce que c'est factuel ou c'est son ressenti ? ». J'essaye toujours de faire le tri » (Henri, p117).*

Tout les pratiquants s'accordent à dire qu'ils demandent toujours les conditions ou l'avis du gardien, parfois en amont (au téléphone), et encore plus régulièrement en hiver. Une toute petite minorité ne demande que quand leur préparation en amont n'a pas pu leur apporter l'information (topo, copains) « *je demande rarement, que dans des cas où il me manque vraiment des informations que j'ai pas réussi à attraper sur des topos, ou des forums... » (Pierre, très expérimenté, p48)*. C'est cette même minorité qui n'associe pas le gardien à un professionnel du terrain.

Les pratiquants justifient cette prise d'information de différentes manières, pour certains elle leur permet de se rassurer « *si je vais demander des infos c'est que je suis pas sûr de moi » (Lucien, débutant, p103)*. Ces informations augmentent leur sentiment de sécurité, certains ne partent pas en course sans les infos du gardien de refuge « *Je pense que je partirais même pas en fait. Je me sens pas suffisamment à l'aise techniquement pour me dire aller je part sans informations. Je connais pas suffisamment la montagne. Pour moi c'est super important de discuter avec les gens pour savoir si ils pensent que c'est envisageable ou pas du tout» (Chloé, débutante, p34)*. Leurs demandes sont encore plus fréquentes quand ils partent dans des courses proches de leur niveau max, ou quand ils sont en position de leader de cordée. Pour d'autres c'est parce que le milieu est plus risqué « *y a plus de risques à ne pas se renseigner en allant en haute montagne, zone glaciaire » (Eliott, débutant, p82)*, ou plus éloigné « *surtout sur des courses qui sont loin, avec beaucoup d'approche » (Tristan, expérimenté, p99)*. C'est également une aide à la prise de décision pour la plupart « *dans le cadre de la prise de décision c'est plus facile de faire appel à un regard extérieur, l'avis d'un gardien » (Eric, expérimenté, p66)*, avec plus ou moins de poids selon la perception de compétence du gardien aux yeux de la cordée. Ou encore un moyen d'anticiper (guides) ou d'avoir des « astuces » inconnues des topos ou autres réseaux « *il va te donner des*

*options, des échappatoires, qui sont pas forcément décrites dans les topos » (Henri, guide, p118), « je me suis dit « ah mais en fait c'est cool de discuter avec les gardiens, ils me filent des astuces pratiques... » » (Lucien, débutant, p105).*

Pour d'autres c'est uniquement une information de plus, qui leur permet d'avoir « *plus de cartes en mains* » (Jean, guide, p59) qu'elle soit rassurante ou non. Et enfin pour une minorité, les infos du gardien sont moins dignes de confiance que celles des topos participatifs (skitour, camp to camp), car soumises au jugement d'un seul homme. « *c'est une info humaine avec tout ce que ça sous entend, sur un topo participatif y a quand même des corrections* (Pierre, très expérimenté, p49).

Les pratiquants soulignent une augmentation de leurs demandes en lien avec une prise d'autonomie et une expérience grandissante « *quand t'es débutant t'ose pas demander, tu te sens pas légitime, crédible à demander quelque chose, tu te dis « ben ça je sais pas, je pratique pas le milieu »... avec le temps tu te sens plus légitime à poser une question* » (Eliott, débutant, p85) ; « *au début... on gère déjà sa propre petite personne c'est déjà beaucoup et après plus on connaît, plus on commence à vouloir gérer d'autres choses* » (Paul, débutant, p78). Pour certains elle est également dû à une prise de conscience des risques « *j'y allais plus la fleur au fusil* » (Henri, guide, p121), ou à une avancée dans l'âge qui a modifié leur vision de la masculinité « *ça renvoie aussi à l'affirmation de la masculinité, demander un conseil c'est avouer qu'on est pas haut niveau* » (Eric, expérimenté, p64), « *quand t'es jeune t'es un peu plus sûr de toi, c'est une forme d'humilité de demander conseil* » (Mickaël, expérimenté, p107).

### **Perception de la mission du gardien dans son rôle de renseignement, et son implication**

Dans la perception des missions d'un gardien de refuge, la notion de renseignement et d'information est omniprésente. Pour la grande majorité des pratiquants renseigner sur les conditions fait parti de la mission d'un gardien de refuge « *on est en droit d'attendre ça, on est déçu si on trouve pas* » (Paul, débutant, p77) ; « *c'est leur rôle parce que la plupart des refuges sont détenus par le club de montagne et le club de montagne leur mission c'est aussi d'accompagner les gens donc c'est logique de donner des infos* » (Eliott, débutant, p83). Certains le perçoivent même comme leur mission première « *je pense que c'est le cœur du métier de gardien, pour moi si y a une vraie utilité au métier de gardien, c'est l'expertise du terrain. Ils doivent apprécier ça, et ouais c'est une des missions principales.* » (Manu, expérimenté, p70). Pour d'autres, cette mission n'est qu'un rôle annexe « *y a des rôles annexes, enfin annexes, ça je pense que si tu faisais une fiche de poste ce serait ça quoi, mais après ouais il sert aussi de conseils sur les conditions.* » (Mickaël, expérimenté, p106), une plus valu agréable mais en aucun cas une

mauvaise surprise dans le cas où elle ferait défaut. C'est souvent caractéristique de pratiquants très expérimentés, ou avec un rapport au risque décomplexé.

Chez les professionnels de la montagne, les infos du gardien semblent capitales et peuvent influencer le choix du refuge « *Y a des endroits on y va parce qu'on sait que le gardien il connaît, y a des endroits ou des fois tu sais que t'auras aucune infos, ça te parait déjà mal engagé, t'auras aucune infos sur le terrain donc t'y vas pas. Voilà tu fais ton choix comme ça aussi* » (Jean, guide, p61).

Mais cette mission de renseignement est propre à la vision de chaque pratiquant. Pour une majorité il doit conseiller sur les conditions aux alentours de son refuge en partageant son expertise. Pour certains (une minorité) il doit parfois être catégorique si il juge les conditions dangereuses, « *il faut mieux qu'il soit catégorique, y a des moments où faut être catégorique quand il s'agit de la sécurité* » (Julien, débutant, p70), ou « valider » certains itinéraires « *ils sont pas censés te valider ton itinéraire mais je pense qu'on attend un peu ça d'eux inconsciemment* » (Lucien, débutant, p102). Tandis que pour d'autres (moins nombreux) le gardien a une simple obligation d'afficher la météo et le chiffre du BRA.

Les pratiquants considèrent le gardien comme impliqué dans cette mission « *souvent ils sont passionnés donc ils nous en parlent longtemps avec des détails, c'est rare ceux qui nous en parlent qui disent « oui vous pouvez y aller » et hop c'est fini, c'est très rare ça, donc ils nous expliquent bien* » (Patrick, débutant, p93). Il prendrait souvent les devants et remplirait un rôle de prévention par sa propre initiative « *souvent ils le font d'eux mêmes, donc j'écoute* » (Manu, expérimenté, p69). Pour une partie des pratiquants l'implication des gardiens est moins importante dans les gros refuges. Certains ressentent également une baisse de l'implication du gardien depuis quelques années, dû à une surfréquentation des refuges « *j'avais souvenir que la plupart des refuges me demandaient mon numéro, mon nom et d'où je venais, maintenant je dirais que c'est la moitié des refuges, y a plus assez de prévention, pas autant qu'avant* » (Tristan, expérimenté, p99).

### **Responsabilité des gardiens de refuges et des pratiquants**

Lorsque la question de la responsabilité morale ou légale du gardien est évoquée, une partie des pratiquants soulignent que le gardien ne doit donner qu'un simple rapport des conditions et ne pas prendre position. Il ne serait pas légitime pour interdire ou inciter une cordée, n'ayant pas d'information sur leur niveau. « *il peut dire objectivement comment c'est et tout, les cotations, mais faut pas lui demander ça quoi, c'est pas son rôle* » « *soit tu lui dis « non tu peux pas faire ça » mais pourquoi toi tu lui dirais non ? A l'inverse tu dis « oui allez y, en faisant attention à ça », mais si il arrive un truc derrière...* » (Eliott, débutant, p83). En fournissant un simple état des lieux

du terrain les gardiens ne s'engageraient dans aucune responsabilité. Ce sont toutefois ces mêmes pratiquants qui demandent parfois l'avis du gardien.

La potentielle responsabilité morale en cas d'avis subjectifs et d'accidents est parfois mise en avant « *logiquement ils devraient être plutôt prudents, parce qu'ils vont prendre une micro responsabilité en fonction des conditions, je pense que c'est mieux pour eux de ne pas prendre de risque. Moralement je veux dire* » (Manu, expérimenté, p70).

Pour certains le gardien engage la même responsabilité légale que tout citoyen, la perception de « professionnel de la montagne » qu'ont les pratiquants ne rentrerait pas en compte. Tandis que pour d'autres son expertise du terrain lui donne le devoir d'être catégorique en cas de conditions qu'il jugerait dangereuses, et si cette mission n'est pas remplie ou que l'information est fautive, il pourrait engager une responsabilité légale « *il faut mieux qu'il soit catégorique, quand il s'agit de la sécurité* » « *le gardien peut être embêté ? Ah ben ouais je pense, si moi je te dis « ouais vas la bas avec ton groupe de copain » et tu te fais coffrer tu vas te dire « ce con qui m'a donné ce renseignement », ça te mettrait les boules... je pense qu'il peut se retrouver devant un juge* » (Julien, débutant, p71). Pour une minorité le gardien n'engage aucun type de responsabilité même en cas de mauvais conseils, car conseiller ne fait pas parti de sa mission « *je pense pas que ce soit dans son rôle et qu'on peut lui en vouloir si il assure pas ses trucs là* » (Mickael, p106) « *il peut pas être exposé juridiquement à donner un mauvais conseil, ça me paraît logique* » (Paul, débutant, p79). Enfin d'autres jugent qu'il peut avoir une responsabilité de « moyens » « *il a des obligations de moyens peut être, on peut lui reprocher de ne pas avoir informer une cordée des conditions météo, nivologiques* » (Eric, expérimenté, p66).

Néanmoins dans quasiment chacun des entretiens, la responsabilité des pratiquants est également évoquée « *c'est pas un BRA à 100 %, on en est conscients* » (Julien, débutant, p71) « *c'est nous qui sommes sur le terrain, c'est à nous de juger* » (Rémy, guide, p72), « *c'est aux gens de travailler sur eux mêmes* » (Tristan, expérimenté, p98) « *on est tous pratiquants de la montagne et on se doit de connaître certaines choses. Le gardien ça doit être un support, éventuellement une aide mais on peut pas se baser uniquement là dessus, sinon on fait une confiance aveugle* » (Manu, expérimenté, p70)

## **Gardiens**

Les résultats des gardiens ont été divisés en sous thèmes : leur perception de la demande des pratiquants, leur comportement adopté face à cette demande, leur capacité d'évaluation du niveau des cordées, leur prévention, la perception de leur mission et de leur responsabilité.

## **Demandes des pratiquants** (fréquence, type, profil des demandeurs, raisons, évolution)

La majorité des gardiens de refuges décrivent les demandes des pratiquants comme illimitées, « *les gens posent des questions, c'est vrai que c'est infini* » (Laurent, gardien depuis 30ans, p161). Les demandes portent sur les conditions des courses (conditions météorologiques, enneigement), mais quelques gardiens soulignent également que la plupart d'entre elles dépassent cette simple demande. Les pratiquants attendraient également un jugement de leur choix d'itinéraires du gardien de refuge, une confirmation « *des fois ils cherchent une confirmation* » (Baptiste, gardien depuis 30ans, p119) « *tous les jours on a des demandes, ils nous expliquent l'itinéraire qu'ils ont choisi et ils nous demandent en gros de le valider oui ou non* » (Léa, gardienne depuis 6ans, p124) . Parfois les pratiquants demandent aussi au gardien d'évaluer le niveau de risque « *ils posent souvent la question « est ce que c'est dangereux ? » »* (Léa, p124). Ces demandes les placent dans un rôle qui selon eux dépasse leur fonction « *ils nous mettent dans le rôle de décideur de presque encadrant* » (Léa, p125)

De plus les gardiens soulignent qu'ils ne se sentent pas légitimes pour répondre à ces questions, d'autant plus qu'ils ne sont qu'un relais d'informations « *sauf que nous les infos qu'on reçoit c'est pas parce qu'on était sur le terrain, c'est les clients qui nous les donnent ou les guides qui nous donnent le retour de leur expérience chaque jour* » (Léa, p125).

Les demandes seraient particulièrement subjectives en hiver « *donner les conditions en été on peut savoir facilement si le glacier est ouvert ou pas, mais en hiver quand les gens nous disent « est ce que cette pente elle craint ? » ça c'est un problème...* » (Louis, gardien depuis 15ans, p158), et plus nombreuses dans les refuges de haute montagne.

Généralement les gardiens associent la quantité d'informations demandées au niveau de stress et de compétence des pratiquants « *toute la clientèle amateur nous demande énormément* » (Louis, p150) ; « *les gens ils sont dans la demande et dans le stress* » (Laurent, p160).

Une minorité de pratiquants expérimentés cherchent également un « feu vert » du gardien alors même que ce dernier juge les conditions dangereuses « *ils veulent absolument faire quelque chose et ils veulent confirmer que ça va être possible, alors que ça va pas être possible* » (Baptiste, p120). Le but de ces demandes serait de se rassurer « *ils sont toujours demandeurs de plus d'infos qui les tranquilisent* » (Vincent, p127).

Plusieurs gardiens soulignent une augmentation de ces demandes au fil des années « *les gens nous demandent de plus en plus d'infos sur les courses, le matos qu'il faut, les horaires, les passages etc. Je sais qu'y a très longtemps ça se faisait beaucoup moins, les gens sont de plus en plus demandeurs, se basent beaucoup sur le gardien pour ça* » (Louis, p136).



Cette évolution serait dû à une transformation de la société, de plus en plus aseptisée, acceptant moins la prise de risque « *dans cette société hyper aseptisée, confortabilisée, sécurisée, y a un rapport complexe à l'aventure* » (Vincent, p126), mais également à un trop plein d'informations s'illustrant dans les topos « *y a des topos super détaillés, au mètre près on peut pas se tromper; là dedans les gens peut être aussi ils nagent un peu, et souvent ils me disent « j'ai le topo de camp to camp, celui de machin, celui de machin, ils disent pas la même chose donc je fais quoi ?* ». Les gens des fois vont presque oublier qu'en haute montagne, un alpiniste d'abord il faut ouvrir l'oeil. Je pense que les topos ça a des fois un effet un peu pervers et on oublie tout simplement de regarder où on vas » (Louis, p142), ce qui entraîne une perte d'autonomie.

D'autres gardiens ne notent pas d'évolution de la demande.

### **Comportements adoptés face à cette demande**

Les gardiens adoptent différents comportements pour répondre à cette demande. Certains vont beaucoup s'impliquer, faire les marches d'approches, prendre des photos des environs, conseiller sur le matériel à prendre, indiquer les endroits exposés aux avalanches, recueillir les retours des pratiquants, etc « *je fais l'effort de faire des photos, je vais en face et ça montre les passages pour aller au pied de certaines voies, que je tire en grand et je leur présente la photo, ça aide vachement.* » (Louis, p137), « *on leur montre sur la carte IGN, on leur dit un petit peu où ça peut craindre, de quelle façon ils doivent s'équiper pour être bien* » (Léa, p125)

Plusieurs gardiens soulignent conseiller et déconseiller en s'appuyant sur leur propre référentiel « *je dis pas « n'y allez pas » je dis « moi dans ces conditions moi je n'irais pas »* » (Vincent, p131). Ils justifient cette position par une potentielle responsabilité morale et une ignorance du niveau de la cordée.

Un gardien souligne également la nécessité de réinterpréter cette demande des pratiquants. Le niveau de stress rendrait moins lucides les pratiquants et leurs demandes « *se confronter à l'inconnu au danger ça fait partie, pas de la demande formulée quand t'es au pied du mur, mais d'une recherche intérieure, donc t'as la demande formulée quand t'es au pied du mur, t'as la recherche intérieure qui est un peu différente de la demande* » (Vincent, p127). D'après le gardien y répondre sans les réinterpréter ne serait pas le plus sécuritaire pour la cordée « *si on fait que répondre à la demande, ben comme je te disais tout à l'heure c'est pas sur que ce soit le mieux. et dans la sécurité, y a l'apprentissage de l'autonomie donc se confronter à la difficulté* » (Vincent, p129).

Un autre insiste sur son impossibilité à conseiller, son rôle se cantonnant au relais des conditions « *je ne peux pas conseiller* » (Laurent, p162) ce qu'il explique par une incapacité à juger le niveau de la cordée. Dès lors renvoie les pratiquants aux topos « *y a des topos, moi je les renvoie aux*

*topos, et le reste bon » (p157) . Le gardien montre une distance importante avec ces cordées et souligne une responsabilité morale qui serait trop lourde à porter dans le cas inverse « Alors je vais faire de la caricature, c'est pas mon problème, ... si c'est mon problème c'est un drame » (Laurent, p155)*

Tout les gardiens considèrent qu'informer les pratiquants sur les conditions fait parti de leur mission « moi je gère ma montagne, ..., ça fait parti du métier quoi » (Louis, p143) , mais souligne que la décision appartient aux pratiquants « moi la haut depuis le début je veux que le client décide de sa course, du matériel qu'il doit prendre, de l'heure à laquelle il veut partir », « c'est à eux de gérer » (Louis, p146).

Le niveau d'implication des gardiens semble lié à la sensation de responsabilité morale que certains semblent éprouver vis à vis de leurs cordées.

Tous les gardiens soulignent leur impuissance à retenir une cordée en cas de décision qu'ils jugent dangereuses, mais ils sont conscients de leur influence dans leur prise de décision « ils sentent que la personne sait ce qu'il dit, connaît, ils nous écoutent, c'est rare que je dise aux gens « prenez les crampons » et qu'ils les prennent pas. » (Louis).

### **Capacités d'évaluation du niveau des cordées**

Plusieurs gardiens se sentent capables d'évaluer le niveau des cordées, grâce à des points de repères, à leur manière de consommer, ou au cours de la discussion « c'est estimer leur niveau avec l'info qu'ils nous donnent » (Léa, p125), « ça se sent vite hein des gens qui en ont fait beaucoup et ceux qui en on pas souvent fait. », « si je sens en discutant que la haut ça va pas le faire, après avec un peu d'expérience de gardien, on a vite l'œil, même en voyant quelqu'un arriver, parfois on a juste besoin de 5min et on se dit « hou demain ça va pas le faire » » (Louis, p139). Certains se sentent plus à même d'évaluer leur niveau que les pratiquants eux mêmes « parce que les gens de temps en temps ils se rendent pas compte de leur propre niveau » (Léa, p125)

Toutefois lorsque la question des demandes faisant appels au point de vue du gardien est évoquée, ils se disent alors incapables d'évaluer le niveau de leurs cordées « Moi je connais pas leur niveau. C'est toujours le gros problème. » (Louis, p140) ce qui justifie leur impartialité présumé.

Seul un gardien affirme ne pas pouvoir évaluer le niveau des cordées, il se tromperais tout le temps « je les connais pas je sais pas leur niveau, je sais pas non plus leur niveau d'implication, de connaissance des dangers objectifs je connais pas tout ça. Les gens me racontent ce qu'ils veulent et je me trompe tout le temps », « Donc ils connaissent pas le milieu, ils connaissent pas, ben moi c'est jamais ceux là qui se sont fait mal quoi. » (Laurent, p156). C'est également le même gardien qui ne « peut pas conseiller » et qui met une distance avec ces cordées.

Lorsque les pratiquants restent plusieurs jours dans le même refuge les gardiens font plus confiance à leur jugement « *ça peut arriver les gens ils sont là sur un ou deux jours ou trois jours ils ont fait telles voies ils étaient dans les temps, c'est complètement différent, ils veulent faire autre chose tu sors les topos ils se débrouillent, il veut un conseil, je lui donne un conseil, je lui dit "moi j'irais faire ça" » (Laurent, p162)*

### **Prévention du gardien de refuge**

Parfois le gardien se sentant capable d'évaluer le niveau d'une cordée va de lui même déconseiller une course, avertir une cordée, ou proposer des variantes lorsqu'il juge le niveau des pratiquants trop juste « *quand ils sont sur des voies typiques montagne, je leurs dit « attention c'est côté facile mais ça grimpe », on les averti un peu là dessus quand même » « c'est sûr si le gars il me dit « je fais du 4 sur mur, et je veux aller faire une voie où y a du 6 » je vais dire « ben non n'y va pas » (Louis, p137)*

Ils peuvent prendre l'initiative d'aller questionner les pratiquants pour évaluer le niveau de la cordée et la réorienter si ils jugent qu'elle se met en danger « *on essaye de poser les bonnes questions pour se rendre compte de leur niveau, de leur expérience, et si le projet semble pas adapté à leur niveau, on essaye de leur dire « tu peux faire ça, ou ça » » (Léa, p125).*

Cette initiative s'étend aussi aux retours de courses, certains gardiens vont d'eux mêmes questionner les pratiquants « *tous les jours on demande «comment c'était les conditions, comment tu as vécu ta descente, à quelle heure tu as commencé à descendre...? " et du coup est ce qu'ils ont vu des signes par exemple des petites coulées tout ça. Donc ça c'est tous les jours, on se renseigne au mieux possible, pour mieux renseigner les clients. » (Léa, p125).* Et parfois à une réinterprétation de la demande, et à une décision de départ échelonnés « *quand y avait du monde j'organisais des départs échelonnés, c'est pas tant une demande, c'est nous l'expérience qui fait ça, ça nous amène à dire faut mieux faire comme ça » (Vincent, p128).*

Tous les gardiens s'accordent à dire qu'en cas de danger qu'ils jugent objectifs, ils préviennent les pratiquants « *quand 3 jours de suite y a des accidents au même endroit, ce serait quand même malsain de pas le dire aux gens » (Laurent, p157) « sur place à force de vivre là haut, on sait où se produisent les accidents, c'est statistique » (Vincent, p126).*

Cette prévention est à relier à la capacité présumée de jugement du gardien. Le gardien se disant incapable d'évaluer ne fait pas de prévention sur le niveau de la course, contrairement a ceux évoquant un œil avisé du gardien de refuge qui peuvent prendre la liberté d'avertir des cordées sur le niveau de la course envisagée.

## Perception de leur mission et de leur responsabilité

Comme vu précédemment tous les gardiens considèrent le fait de renseigner sur les conditions comme une de leur mission « *tu fais pas ce boulot là dans ces cas là, t'es pas là simplement pour faire de la bouffe quoi. Là dessus je suis assez catégorique.* » (Vincent, p132)., Alors que la raison de la sécurité est principalement mise en avant « *tout simplement parce que y a quand même des vies, des gens qui s'engagent, et que toi t'as forcément des retours, t'as ta propre expérience qui est ce qu'elle est, mais t'as des retours...les gens rentrent dans un milieu expo, non familial, c'est toi qui tient une part de l'info importante, plus que les guides, et tu les garderais que pour toi alors que les mecs ils engagent leur vie ?* » (Vincent, p132), un seul gardien met plus en avant son rôle d'aide dans l'objectif des pratiquants « *nous on essaye de faire en sorte que les gens ils réussissent leur objectif et pour réussir ils faut avoir des éléments quoi.* » (Baptiste, p120).

Pour ce gardien aucune responsabilité n'est engagée. Le seul autre gardien à ne pas envisager de responsabilité considère que n'étant pas encadrant il ne prend aucun risque.

Pour les autres la notion de responsabilité est abordée, certains se sont défaits de toute responsabilité morale car elle serait trop lourde à porter « *si le gardien commence à se dire que les gens qui se sont fait mal il a une part de responsabilité là dedans c'est terrible* », « *je vais faire de la caricature, c'est pas mon problème* » « *j'ai eu 3, 5 morts, je sais plus* » (Laurent, p156). Ils maintiennent une certaine distance afin de ne pas être affecté en cas d'accident. Toutefois ils sont conscients d'une probable responsabilité légale bien que la situation leur semble invraisemblable « *on dit aux gens « allez y », et puis c'est pas bon ils se font mal, ils pourraient se retourner contre la personne qui a donné un conseil* » (Laurent, p159). D'autres considèrent engager la même responsabilité morale que tout citoyen, le métier de gardien de refuge ne leur administrerait pas une responsabilité plus importante « *tu te poses toujours des questions sur ta responsabilité quand y a des accidents, mais ça c'est normal, c'est pareil pour tout le monde* » (Vincent, p130). Ils restent tout de même prudents pour ne pas augmenter cette responsabilité « *moi je fais toujours gaffe, quand je le sens pas, je dis pas aux gens ce qu'ils ont à faire* » (Vincent, p131). Et enfin, un dernier engage une responsabilité morale avec ses cordées « *je me sens vraiment responsable du secteur où je suis, et de tout ce qui en découle* », « *on est là haut, on est responsable de nos cordées* » (Louis, p144). Cette responsabilité morale lui ferait inconsciemment adopter un avis personnel dans ses conseils « *bah si prenez les (en parlant des crampons) parce que la neige elle est béton, si vous vous la collez 50m ça suffit, donc moi je vous conseille de les prendre* » (Louis, p145). Il est également conscient d'une possible responsabilité légale « *effectivement je pense que juridiquement là on est quand même responsable dans certains cas, c'est pas pour rien si on vient nous interroger*

*quand y a un gros carton » (p157), il évoque même une « faute professionnel ». Ici la responsabilité est donc liée à son métier, il a la sensation d'engager plus de responsabilité qu'un citoyen lambda.*

Certains gardiens évoquent une judiciarisation de la société qui serait responsable de cette nouvelle question légale.

### **Interprétation des résultats**

L'interprétation des résultats a permis de faire ressortir plusieurs paradoxes, en premier lieu du côté des gardiens, puis de celui des pratiquants.

Ces résultats mettent en lumière le paradoxe de la situation de gardien de refuge

Alors que les gardiens soulignent la difficulté que représente pour eux les demandes des pratiquants faisant appel à leur point de vue, ils se placent souvent d'eux même dans une position de conseiller : en renseignant sur le matériel à prendre ou sur les endroits exposés, dans les avis qu'ils donnent ou même le choix des infos effectué après une réinterprétation de la demande. La vision du gardien de refuge concernant ce que doit être la pratique de la montagne peut donc rentrer en jeu lorsqu'il donne les conditions. Le gardien n'est pas ici qu'un simple relais des conditions. Il se place également dans la peau des pratiquants et se juge assez compétent pour évaluer leur niveau, ou leur motivation à aller en montagne. Bien que les gardiens regrettent la position de décideur que certains des pratiquants leur octroie, il semblerait qu'ils se placent parfois d'eux mêmes dans cette position, en réorientant des cordées par exemple. Ce sentiment de protection est d'autant plus présent lorsqu'ils ne jugent pas la cordée comme assez compétente.

Les gardiens qui ont tendance à aller d'eux mêmes prévenir des cordées lorsqu'ils ne les sentent pas au niveau, sont généralement des gardiens titulaires de BE sportifs et des pratiquants. Ce serait donc lié à leur sentiment de compétence. Et pourtant lorsque les pratiquants les interrogent sur des demandes trop subjectives ou sur une adéquation entre leur niveau et la course visée, les gardiens justifient leur absence de réponses par une méconnaissance du niveau de la cordée. Il semblerait qu'ils ne fassent plus confiance à leur jugement lorsque celui-ci peut influencer le choix d'une cordée. Ils auraient la sensation d'engager une responsabilité morale.

Les gardiens ayant le plus l'impression d'engager leur responsabilité (morale et légale) sont ceux qui prennent le plus d'initiative et vont le plus s'impliquer pour la sécurité de leur pratiquants.

Les gardiens les moins confiants en leur capacité de jugement et en leurs connaissances se disent incapables de conseiller et renvoient aux topos.

On note également une contradiction, alors que certains gardiens regrettent une perte d'autonomie des cordées, ils vont d'eux même prendre en photo les marches d'approches et les montrer aux pratiquants pour les guider du mieux possible.

Les entretiens montrent plusieurs contradictions dans les dires des pratiquants. En grande majorité les pratiquants ne perçoivent pas avoir des demandes subjectives, alors même qu'ils recherchent un avis lié à l'expertise présumé du gardien. Ces demandes peuvent aller d'une mise en garde ou un avis sur le matériel à prendre, jusqu'à une validation du niveau de la cordée avant qu'elle parte en course. Cette recherche du point de vue du gardien est à relier avec le sentiment de compétence perçu chez le gardien et soi même. De manière caricaturée les pratiquants débutants considèrent le gardien comme plus compétent qu'eux, c'est dans ce cas précis qu'ils vont demander une confirmation au gardien. Les pratiquants intermédiaires considèrent le gardien comme plus ou moins expert, mais avec plus de connaissances qu'eux sur les conditions. Ils mélangent alors les demandes objectives et subjectives mais sans en avoir conscience, partant de la qualité de la neige, jusqu'à un avis sur les pentes exposés, les horaires à respecter, le matériel à emporter, etc. Une dernière catégorie de pratiquants ne considèrent pas le gardien comme forcément plus au courant qu'eux sur les conditions, et font plus confiance aux informations des topos ou à leurs connaissances qu'à celles du gardien. Ils sont conscients et prudents face à une certaine subjectivité du gardien qui rentrerait en jeu, même lors d'un énoncé factuel des conditions. Ils ne questionnent le gardien que sur des informations objectives qu'ils n'ont pas pu trouver dans les topos ou en appelant leurs connaissances. Ce sont en majorité des pratiquants avec une très bonne connaissance de la montagne et un bon réseau, parfois avec des membres de leur famille gardien de refuge, et certains guides de haute montagne.

Alors que les pratiquants demandant une validation sont conscients du côté subjectif de leurs demandes, les pratiquants intermédiaires ne le réalisent pas. Ainsi pour la grande majorité le gardien n'engage alors aucune responsabilité car sa mission d'information n'implique pas un avis subjectif de sa part. Chez certains pratiquants qui attendent une prise de position catégorique du gardien, notamment lorsqu'il juge les conditions dangereuses, ce dernier engagerait une responsabilité légale dans le cas où il ne remplirait pas cette mission. Et pourtant c'est parfois les mêmes pratiquants qui soulignent que les risques de la montagne peuvent être imprévisibles et qu'ils en sont bien conscients.

On remarque aussi une contradiction dans l'évolution de la demande, une majorité de pratiquants estiment qu'ils demandaient moins de conseils lorsqu'ils étaient débutants. On aurait pu supposer

l'inverse. Cette évolution est liée à un désir d'autonomie mais également à une méconnaissance des « codes » du refuge. Il semblerait que dans les refuges où il n'y a pas de briefing organisé par le gardien, la fonction de conseil du gardien ne soit pas clairement explicite. Ce qui ramène à la question de mission ou non du gardien de refuge. Pour beaucoup, renseigner fait partie des missions du gardien de refuge, particulièrement chez les pratiquants ayant des demandes subjectives.

Chez les guides de haute montagne, tous soulignent l'importance d'avoir un retour des conditions par le gardien de refuge, leurs demandes restant très objectives. Pour certains cette possibilité d'information du gardien est déterminante dans le choix de leur refuge. Beaucoup soulignent une « relation privilégiée » avec le gardien, ils sont conscients de ne pas toujours recevoir les informations de la même manière que les amateurs, le gardien aurait plus confiance dans leur capacité de jugement et pourrait énoncer plus librement ses ressentis.

Une contradiction apparaît entre les entretiens de pratiquants et les perceptions des gardiens de refuges.

Alors que les gardiens ont la sensation que les débutants sont les plus demandeurs, il apparaît clairement dans les entretiens des pratiquants que leur demande d'infos est venue avec l'expérience et une prise d'autonomie. Les pratiquants s'adressant au gardien seraient alors plus expérimentés que ne l'estiment les gardiens de refuge.

### **Conclusion/ discussion**

Cette étude a permis d'apporter quelques réponses aux questions présentées dans le contexte. La grande majorité des pratiquants attendent du gardien de refuge un renseignement sur les conditions. Mais comme l'avaient soulignés certains gardiens cette mission de renseignement sur les « conditions » outrepassé parfois leur rôle car faisant appel à leur point de vue, voire lui demandant une implication totale dans la décision des pratiquants.

La position du gardien de refuge concernant la demande d'info des clients est délicate car soumise à un paradoxe : à la fois il ne veut pas laisser aller les gens au carton, mais sans s'engager non plus, alors qu'il se considère comme détenteur d'info.

Cette étude a permis d'observer des comportements récurrents mais l'analyse qualitative a également mis en évidence la diversité des points de vues. Il pourrait être intéressant de prolonger cette recherche en analyse quantitative.

### 3) Evaluation de la dynamique d'emploi du secteur recherche

#### 3.1) Dans le laboratoire SENS

Le laboratoire SENS rassemble des enseignants-chercheurs en STAPS et des ingénieurs. Il se compose de onze titulaires, ce qui ne représente pas un effectif important. Très peu de postes sont créés au sein de cette structure. Les changements de certains titulaires se font par principe de renouvellement, tous les deux-trois ans environ. Les postes disponibles dépendent du nombre total attribué à l'université. Il peut arriver que le laboratoire récupère un poste en plus si il y a un départ dans un autre laboratoire de l'université. Exceptionnellement cette année, un nouveau poste est créé pour un enseignant-chercheur en sociologie. Le recrutement se fera par dossier et/ou entretien avec un comité de sélection composé à 50% de membres de l'université. Chaque année, il peut y avoir un nouveau doctorant STAPS financé dans ce laboratoire. Parfois, il peut y en avoir deux nouveaux en même temps, ce qui est arrivé cette année.

#### 3.2) Dans la recherche

##### 3.2.1) Le secteur public

En 2016, l'emploi scientifique augmenterait d'environ 2 % pour les universités et établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du MESRI2, tant pour leurs chercheurs (enseignants ayant une activité de recherche, IGR et contractuels assimilés) que pour les personnels de soutien. Au sein des principaux organismes de recherche en revanche, l'emploi affecté à la recherche a diminué d'environ 1 % ; cette baisse affecte surtout les EPST alors que l'emploi dans les EPIC reste stable depuis 2013. Déjà sur la période 2006-2015, les effectifs de R&D du secteur public ont augmenté de 1,0 % en moyenne annuelle. S'agissant des principaux organismes publics, EPST et EPIC, leurs effectifs de R&D ont progressé faiblement (respectivement de 0,3 % et 0,05 %, toujours en moyenne annuelle). Pour les EPST, ils ont chuté entre 2010 et 2015. En revanche, les établissements d'Enseignement Supérieur et les associations (ISBL) ont connu des croissances plus dynamiques et quasi-continues de leurs effectifs de 2006 à 2015, de, respectivement, + 1,8 % et + 2,0 %.



Tous établissements confondus, les effectifs de chercheurs dans le secteur public se sont accrus de 1,2 %.

### 3.2 .2) Les entreprises

En 2015, les activités de R&D des entreprises<sup>1</sup> regroupent 251 400 équivalents temps plein recherche, dont 165 800 chercheurs. Entre 2006 et 2015, les effectifs de chercheurs (doctorants inclus) ont progressé plus vite que ceux de l'ensemble des personnels de R&D : + 4,3 % contre + 2,1 % en moyenne par an. Les effectifs de chercheurs ont ainsi augmenté de 46 % depuis 2006, même s'ils semblent ralentir depuis 2013

## 4) Bilan et conclusion

Ce stage de deux mois m'a fait découvrir un nouveau milieu professionnel. Après le milieu de l'entraînement (titulaire d'une licence entraînement), et du management, j'ai pu découvrir le domaine de la recherche.

J'ai passé 2 mois dans le laboratoire de recherche SENS à recueillir et analyser des données sur mon sujet. Ce stage m'a permis d'acquérir les rudiments de la recherche, mais également d'approfondir mes connaissances sur un milieu qui me passionne. J'ai pu développer de nouvelles capacités d'analyse, approfondir mes compétences rédactionnelles, apprendre à rédiger un article scientifique, apprendre la technique des entretiens non directifs, etc.

## 5) Bibliographie

- Jean Pierre Augustin, « Assiste t'on vraiment a un rejet de la culture sportive traditionnelle? » 1999. « La diversification territoriale des activités sportives », 2000. « Espaces publics et cultures sportives » 2001.
- Charlie Barcelo, note de synthèse du diplôme universitaire de Gardien de Refuge de Montagne « les attentes des randonneurs vis a vis du gardien de refuge » (2011/2012)
- Olivier Bessy, « Sociologie des pratiquants de l'extrême. Le cas de figure des participants au Grand Raid de La Réunion », 2005
- Amandine Coste, Audrey Faurite. « Le rôle du gardien de refuge dans les problématiques de santé en montagne : une étude qualitative sur le ressenti des professionnels de la montagne. » Médecine humaine et pathologie. 2013
- Agence Française de l'Ingénierie touristique : Etudes qualitatives sur les attentes des clientèles actuelles et potentielles des refuges des Alpes Françaises
- Guillaume Deschanel, note de synthèse du diplôme universitaire de Gardien de Refuge de Montagne « Evolution de la clientèle dans les refuges de montagne, familles en refuge » (2013/2014)
- Espace Mont Blanc « Guide de bonnes pratiques pour une gestion durable des cabanes et refuge d'altitude »
- Insee «enquête loisir 1989,
- Insep « Les pratiques sportives des français » 1987
- Peloton de gendarmerie de haute montagne, Chamonix mont blanc « accidentologie dans le couloir du goûter sur la voie normale du Mont Blanc » (1990/2011)
- Pociello, « Les Cultures Sportives, pratiques, représentations et mythes sportifs. » Paris: PUF, 1995. « Les tendances d'évolution des pratiques de loisir sportifs », 2002
- Rapport de Bastien Soulé, Brice lefèvre, Eric Boutroy, Véronique Reynier, Frédérique Roux, Jean Corneloup, Rapport sur « l'Accidentologie des sports de montagne : état des lieux et diagnostic »
- Guillaume Routier et Bastien Soulé « Jouer avec la gravité : approche sociologique plurielle de l'engagement dans des sports dangereux » , 2010
- André Suchet, John Tuppen « Pratiques fun, aventures sportives et sports de nature. Trois moments dans l'évolution des dynamiques sportives de nature en France » (1970-2010).

## 6) Webographie :

- <https://www.ffcam.fr/devenir-gardien.html>
- <https://www.ffcam.fr/offre-de-gardiennage---refuge-du-clot---xavier-blanc.html>
- <https://www.france-montagnes.com/webzine/activites/le-ski-de-randonnee-le-vent-en-poupe>
- <http://www.montagne-virtuel.com/technique/skirando.php>
- <http://reussirsathese.com/comment-ecrire-un-bon-article-pour-une-revue-scientifique>
- <https://www.ledauphine.com/actualite/2018/05/02/drame-d-arolla-une-septieme-victime-et-des-temoignages-accablants>
- <https://www.24heures.ch/suisse/premiers-temoignages-eclairent-drame-arolla/story/24784287>
- <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2016/01/19/avalanche-au-dome-des-ecrins-l-enquete-classee-sans-suite>
- <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=20438>